

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AAO N°005/ANSER/DG/2022

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
2. **L'ANSER** a obtenu, dans le cadre du Budget de l'Etat, Exercice 2022, des fonds afin de financer certains travaux relatifs à l'électrification dans les milieux rural et périurbain et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **la construction de la centrale hydroélectrique de Nyabingula dans le territoire de Walikale dans la Province de Nord-Kivu pour l'électrification de la cité de Walikale Centre suivant le dossier d'appels d'offres n°005/ANSER/DG/2022**
3. L'ANSER sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats intéressés et répondant aux qualifications requises pour l'exécution du marché sus-évoqué, en lot unique.

Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert aux candidats intéressés tel que défini dans la Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux Marchés Publics ;
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse ci-après :

L'Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieux Rural et péri-urbain « ANSER », situé au n°4854, Avenue Lukusa, dans la Commune de la Gombe. Du lundi au vendredi de 8h00' à 15h30', heures locales (TU + 1)

Contact : +243 81 0111171

E-mail : pm@anser.gouv.cd,

anser@anser.gouv.cd

6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

A. Conditions d'ordre administratif :

La conformité administrative comprend la présence dans l'offre des documents suivants :

- a) Être une entreprise ou un groupement d'entreprises agréé dans le secteur de l'électricité (en cas de groupement, joindre **impérativement** l'acte de groupement d'entreprises solidaires avec un chef de fil désigné. Le groupement d'entreprises solidaires ne peut dépasser trois (3) entreprises ;
- b) Attestation fiscale en cours de validité, sans solde débiteur, signée conjointement par la DGI et DGDA ;

- c) Avoir un agrément du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité Catégorie P-C en cours de validité ;
- d) Joindre à l'offre une copie du registre de commerce (RCCM) de l'enregistrement de l'identification nationale et du numéro impôt ;
- e) Attestation d'affiliation à la CNSS avec preuve de régularité des cotisations jusqu'au mois de mars 2022 ;
- f) Ne pas être en état de liquidation judiciaire ou de faillite.

B. Conditions d'ordre financier :

- a) Avoir réalisé, au cours de cinq dernières années, un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent au moins une (1) fois le montant de l'offre ; en cas de groupement, chaque entreprise devra présenter un chiffre d'affaires moyen équivalent à au moins 60% du montant de l'offre pour le chef de file et 40% pour le ou les autres membres du groupement ;
- b) Joindre à l'offre les états financiers certifiés de trois dernières années (2021, 2020 et 2019) certifiés par un expert-comptable agréé par l'Ordre National des Experts Comptables. En cas de groupement d'entreprises solidaires, chaque partie devra présenter les siens ;
- c) Ne pas être en faillite.

C. Conditions d'ordre technique :

- a) Fournir au moins deux (02) références satisfaisantes au cours de dix (10) dernières années dans la réalisation des projets de nature et de complexité comparables. Les références présentées doivent au minimum comporter les renseignements de base suivants : client, nom du projet et brève description, emplacement du projet, enveloppe financière, durée du projet, dates de début de fin d'exécution, bailleurs de fonds, certificat de bonne fin des travaux ;
- b) Une liste du personnel en nombre et en qualification (ingénieurs, techniciens, conducteurs de travaux, contremaîtres, environnementalistes, etc.) que le soumissionnaire entend affecter au chantier si le marché lui est attribué.

Ce personnel comprendra notamment :

- Un représentant du Constructeur (ingénieur de niveau Bac+5) responsable du projet parlant couramment français et ayant au moins 5 ans d'expérience dans les travaux de conception et construction des Centrales hydroélectriques et au moins 5 ans d'expérience en tant que chef de projet ;
- Un ingénieur électricien (Bac+5) parlant couramment français et ayant au moins 5 ans d'expériences dans les travaux de conception et construction des centrales hydroélectriques et réseau de distribution MT et BT
- Un responsable environnement, Santé, Hygiène et sécurité

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-haut. Le dossier d'Appel d'offres sera remis entre les mains contre un montant non remboursable de **500 USD** (cinq cent dollars des Etats Unis) ou l'équivalent en francs congolais.

Le paiement pourra se faire soit en espèces ou par virement bancaire au compte n° « **05100-0510101-073867101-23** », intitulé « **ANSER** » auprès de la banque RAWBANK, code SWIFT : RAWBCDKI.

Le document d'Appel d'offres sera soit remis des mains à mains ou envoyé aux soumissionnaires, contre présentation de la preuve de paiement. Les frais d'envoi du document d'Appel d'offres aux soumissionnaires sont en sus et à charge de ces derniers.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard le **14/10/2022 à 14h30'**, heures locales (TU + 1). Les offres remises en retard ne seront pas traitées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse susmentionnée, le **14/10/2022 à 15h00'**, heures locales (TU + 1).

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **20.000 USD (vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique)** ou l'équivalent en francs congolais. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa, le **06 SEPT 2022**

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Idesbald CHINAMULAVUNINGOMA

